

« L'ecstasy au rapport », Astrid Fontaine et Marie Bastianelli, in *Swaps Santé, réduction des risques et usages de drogues* n°7, avril-mai 1997

L'ampleur prise par la consommation d'ecstasy et de drogues de synthèse ces dernières années chez un public encore mal défini, a poussé l'OFDT à financer deux études pilotes, menées respectivement par l'IREP sur Paris et Lille et par le CEID en Gironde, durant l'année 1997. Ces rapports ont été publiés le 16 février 1998.

Les deux études exploratoires se sont globalement inspirées des mêmes principes et des mêmes outils méthodologiques : l'enquête ethnographique, l'observation participante, l'élaboration, la passation et le traitement statistique de questionnaires (le CEID ne précise d'ailleurs pas les conditions de passation de ce questionnaire), la conduite d'entretiens plus approfondis et l'archivage de comptes-rendus des observateurs.

Elles ont le grand mérite d'être les premières recherches françaises effectuées sur ce sujet, et ont à ce titre un intérêt particulier quant au descriptif de la population potentiellement concernée par la consommation d'ecstasy, et aux comportements de ces sujets.

Echantillons et représentativité...

IREP :

163 questionnaires (66% d'hommes et 34% de femmes ; 41 personnes fréquentaient essentiellement les clubs)
24 entretiens semi-directifs
13 observations de terrain
Journal de bord des enquêteurs

Champ d'investigation : Paris, Lille
L'enquête a porté sur les raves, les discothèques, les festivals, les teknivals, les afters, le milieu gay, le milieu des sound systems et des voyageurs.

CEID :

134 questionnaires (67,5% d'hommes et 33,6% de femmes ; 20 fréquentaient déjà le CEID, 102 consommaient de façon répétée de l'ecstasy et 32 en étaient restés à un essai ponctuel)
10 entretiens semi-directifs
17 observations de terrain
Analyse de produits

Champ d'investigation : Bordeaux
L'enquête a porté sur les raves, les discothèques, les fêtes privées et les bars.

Les deux rapports soulignent que les résultats ne sont pas représentatifs des consommateurs d'ecstasy dans leur ensemble. Plusieurs obstacles s'opposent effectivement à cette représentativité : la méthode « boule de neige » employée par le CEID a été effectuée pour partie sur la base des patients du centre de soins pour toxicomanes. Ce public est loin d'être représentatif des usagers, qui pour leur grande majorité ne consultent pas ces centres. L'échantillon est trop faible pour dépasser les réseaux de relations de ces patients et correspond finalement à un public plus proche du milieu de la toxicomanie « classique » (héroïnomanes et polytoxicomanes). De plus les deux études ont porté exclusivement sur des consommateurs d'ecstasy ; dans une perspective de mise en place d'une politique de prévention et de réduction des risques,

on peut supposer qu'il serait utile de s'intéresser également à des non-consommateurs (susceptibles de le devenir) fréquentant les mêmes milieux. Enfin, ces résultats statistiques obtenus à partir de ces échantillons ne permettent pas d'effectuer des tris croisés avec une validité satisfaisante : les tris à plat, s'ils ont un intérêt dans la description de la population, empêchent tout recoupement permettant la mise en évidence d'un lien entre type de sujets et type de comportements, ou entre les différents comportements repérés.

Résultats

Les résultats statistiques obtenus à partir de petits échantillons permettent non pas de donner une représentation la plus proche de la réalité possible, mais de clarifier les axes de recherche à développer dans des études à venir, à des échelles plus vastes. L'IREP a fait le choix d'un questionnaire court, privilégiant des données qualitatives recueillies au sein de nombreux milieux fréquentés par les utilisateurs, tandis que le CEID, avec un questionnaire plus complet, s'est plutôt attaché à étudier la position des utilisateurs d'ecstasy par rapport à la population toxicomane. Il est à noter que ces résultats ont immédiatement été repris par le Monde du 17/02/98, sous le titre « *Des études soulignent les multiples dangers de la consommation d'ecstasy* », assortis de plusieurs témoignages effrayants. L'article tend véritablement à interpréter ces résultats dans le sens d'une dramatisation. On apprend par exemple que « *A leur grande surprise les enquêteurs ont mis en évidence des consommations régulières, voire solitaires. 62% consomment l'ecstasy en discothèques, 61% en raves et 58% « en privé »* », alors qu'il semblerait que les cas de réelle dépendance soient minoritaires.

Le CEID a interrogé les usagers sur le contexte habituel de prise d'ecstasy : 55% disent consommer habituellement lors de fêtes privées, 54% lors de raves à la campagne, 50% lors de raves en ville et 35% en discothèque. Rappelons les chiffres publiés par l'IREP : pour 60% des usagers les circonstances habituelles de consommation sont les raves, pour 56% les discothèques et pour 58% « en privé ». La juxtaposition des deux phrases citées plus haut dans l'article du Monde laisse à penser qu'il y aurait 58% de « *consommations régulières, voire solitaires* », pourcentage improbable au regard des observations de terrain rapportées par d'autres chercheurs.¹ Il serait ici indispensable de définir le terme de consommation « en privé » (cette définition ne semble pas avoir été précisée auprès des personnes interrogées) : s'agit-il d'une consommation réellement solitaire ou dans le cadre de fêtes privées, entre amis, qui peuvent rassembler de quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes, et se rapproche à ce titre d'une consommation éventuellement récréative lors de rassemblements plus importants.

La population

Les deux études décrivent une population relativement jeune (la moyenne d'âge est de 26 ans), plutôt masculine (environ 1/3 de femmes) et généralement bien insérée socialement (IREP : 53% ont fait des études supérieures, 83% ont un domicile fixe, 45% sont salariés et 11% touchent le RMI ; CEID : 25,4% ont fait des études supérieures, 35,1% exercent une activité professionnelle continue et 6% sont dans des situations problématiques).

L'IREP souligne tout de même l'élargissement de la consommation d'ecstasy à tous les milieux sociaux et l'hétérogénéité de cette population : on trouve aussi bien des personnes fréquentant les milieux de la nuit, que des lycéens, des jeunes

¹ Cf bibliographie en fin d'article

ouvriers, des élèves de grandes écoles, ou encore des publics plus marginalisés ou en situation d'errance.

L'image du produit chez les consommateurs

Les représentations concernant l'ecstasy sont fluctuantes mais tendent plutôt à une prise de conscience des risques liés à l'usage du produit. Selon le CEID, 80,3% des usagers pensent que l'ecstasy est dangereux et 93,3% « savent » que ce produit entraîne des problèmes de santé. Les avis sur une éventuelle dépendance sont en revanche contradictoires ; on notera d'ailleurs que même les scientifiques ne s'accordent pas sur le sujet. Le terme de « dangerosité » est abondamment employé dans les deux rapports, sans définition aucune. S'agit-il d'une dangerosité à court, moyen ou long terme ? Les dangers sont-ils dus à une consommation abusive, à des contextes particuliers, aux consommations associées, au peu d'informations dont disposent bon nombre des usagers sur ces produits, aux produits de coupe vendus sous le nom d'ecstasy ?

Les modes de consommation

L'IREP établit une typologie à partir des 41 usagers, fréquentant essentiellement les clubs, qui se sont prêtés à l'enquête :

- « Les curieux qui abandonnent la consommation après une ou quelques prises
- Les occasionnels qui gobent sans grand intérêt au gré des circonstances
- Les consommateurs modérés qui gèrent une consommation d'allure occasionnelle mais, prolongée dans le temps
- Les consommateurs intensifs qui découvrent le produit, sont séduits et en consomment en toute insouciance pendant 1 à 3 ans
- Les polytoxicomanes qui associent tous les produits
- Les consommateurs en souffrance qui utilisent l'ecstasy comme automédication
- Les consommateurs qui semblent être en train de réduire ou d'arrêter leur consommation. »

Cette typologie concernant les modes d'usage est la seule existante et constitue une base de travail intéressante pour des études ultérieures. L'étude se révèle cependant insuffisante pour inférer la proportion de ces types par rapport à la population d'ensemble.

Les deux enquêtes constatent une minorité de dérives toxicomaniaques par rapport à l'ecstasy. Le CEID conclue à 3% des utilisateurs ayant un usage quotidien et à 15% ayant un « usage massif » de ce produit. Le rapport signale qu'un peu moins d'un quart des personnes interrogées en sont restées à une expérimentation unique et qu'un autre quart consomment de l'ecstasy moins d'une fois par mois. Par ailleurs, 11% en consomment plus de 4 fois par mois (ce qui peut correspondre à une consommation limitée aux sorties du week-end) et 3% tous les jours. On peut supposer que « l'usage massif » estimé à 15% correspond à la somme de ces deux chiffres.

L'IREP et le CEID s'accordent pour dire que l'ecstasy « n'est pas un produit d'entrée dans le monde des drogues mais un produit de complément ou d'aggravation ». En effet le cannabis est le produit le plus généralement rencontré, et pour une majorité c'est le premier psychotrope expérimenté dans l'histoire des sujets ; on ne sait pas exactement pour quel type de population l'ecstasy serait en fait un produit de complément ou d'aggravation. Dans l'échantillon du CEID, on peut même supposer que pour certains sujets héroïnomanes s'inscrivant dans une démarche de

soins, l'ecstasy est un moyen occasionnel de « faire la fête » sans s'injecter un produit. Les prises sont généralement « *conviviales* », le contexte festif et la consommation occasionnelle. Les informations sur le produit, ses effets et les consignes sur son utilisation (loin d'être toujours exactes), circulent par le bouche-à-oreille, au sein de réseaux de pairs. L'aspect descriptif des contextes et de la « culture » dans laquelle s'inscrivent une partie des consommateurs est finalement assez pauvre. Ce type de données nous manquent pour estimer l'importance de cette consommation, les risques de dommages à court, moyen et long terme, les éventuelles pathologies dans les comportements des usagers concernés. En termes de prévention, la connaissance du contexte est primordiale afin de cibler les actions et de leur conférer un maximum d'efficacité.

Les problèmes sanitaires

Les deux rapports signalent des problèmes de santé subis par les utilisateurs à moyen et long terme. Pour le CEID, 2/3 des usagers disent avoir eu des problèmes physiques et psychiques liés à cette consommation : la question de la représentativité se pose à nouveau. Il ressort que les interrogations sur les pathologies constatées sont essentiellement posées par les consommations associées et les produits de coupe utilisés pour la fabrication des ecstasy (pour des raisons financières ou pour contourner la loi).

Concernant les risques de contamination VIH, l'IREP conclue, sous réserve d'analyses ultérieures, que « *la consommation d'ecstasy ne semble pas être à l'origine de dérives significatives sur la capacité des usagers à se protéger contre le SIDA et les MST* ». Le CEID soulève l'incertitude des informations concernant les hépatites : 125 personnes sur 134 ne connaissaient pas leur statut sérologique.

Les analyses de produit

Une dizaine d'analyses a été pratiquée par le CEID ; elles confirment la « rumeur » concernant l'extrême diversité des compositions chimiques vendues sous le nom d'ecstasy, et soulignent l'urgente nécessité de développer ce domaine de recherche.

Sans remettre en cause le contenu de ces publications, il semble nécessaire d'évoquer quelques imprécisions dans la forme que prend la communication des conclusions, qui peuvent nuire à la compréhension et à l'interprétation des résultats. La faible représentativité des témoignages (dans le rapport de l'IREP la même personne est longuement citée une quinzaine de fois), le développement fort long sur Internet (dans le rapport de l'IREP) qui parasite l'appréhension du phénomène, des expressions obscures employées par le CEID et qui demanderaient à être précisées telles que « *un spectre d'usagers branchés* », « *des motivations banales* », « *une culture juvénile spécifique* », peuvent induire des interprétations hâtives et erronées.

Les deux rapports mettent l'accent sur l'importance des consommations associées, directement ou indirectement (notamment pour la gestion des effets désagréables ressentis en phase de « descente »), à la prise d'ecstasy. Le CEID signale que 99 personnes sur 102 consomment d'autres produits, dont l'alcool (pour 42,5% d'entre eux) et le tabac, ce qui fausse l'évaluation de la consommation de psychotropes illicites. En plus du cannabis (60%), les usagers d'ecstasy consommeraient également du LSD, de la cocaïne, de la kétamine, de l'héroïne, des champignons, du speed, du crystal et de l'opium, mais dans quelles proportions et dans

quelles conditions, ces enquêtes ne suffisent pas à le préciser. Ces premières informations constituent une piste importante à explorer mais sont pour l'instant trop peu précises pour que l'on puisse en tirer des généralités, comme l'ont fait certains journalistes.

Cet état de fait amène tout de même à penser que l'ecstasy est aujourd'hui loin d'être le produit majoritairement consommé et que les actions de prévention à mener ne peuvent pas être exclusivement centrées sur cette substance.

Au vu de ces premiers résultats, il semble d'emblée important d'élargir le champ de la recherche à d'autres milieux que ceux initialement définis (les milieux festifs techno). Le choix d'enquêter sur ces milieux spécifiques reste pertinent, mais a révélé la nécessité de s'intéresser à une population consommatrice d'ecstasy beaucoup plus diversifiée qu'il n'y paraît, afin d'évaluer l'importance de cette consommation hors des contextes festifs, par des populations ne fréquentant pas forcément le milieu techno.

Ces premières recherches sont donc primordiales de par leur dimension pilote en France et ouvrent de nombreuses voies d'investigations ultérieures sur le sujet. Envisager également de s'ouvrir aux partenaires européens permettrait de replacer les études françaises dans un cadre plus large, en rapport avec la réalité des pratiques des consommateurs eux-mêmes.

L'étude entreprise dans le cadre de la recherche-action de Médecins du Monde devrait permettre, à la fin de cette année 1998, de compléter et d'affiner ces résultats en les élargissant et en tentant d'élaborer des recommandations en terme de santé publique. Il nous paraît judicieux de se différencier des études pratiquées jusqu'alors, en ne prenant pas pour point de départ l'aspect pathologique, mais en obtenant pour un angle de vue ethnologique, avec au centre de la réflexion non seulement la consommation de produits mais aussi les caractéristiques des sous-cultures dans lesquelles elle s'inscrit. Ceci dans le but de ne pas isoler ces phénomènes d'autres problématiques sociales actuelles telles que la défiance vis à vis du monde politique, l'important taux de chômage chez les 20-30 ans, qui joue un rôle dans l'étiologie des comportements éventuellement pathologiques rencontrés.

Astrid Fontaine, ethnologue
Marie Bastianelli, psychologue

membres de l'équipe de recherche de la Mission Rave
Médecins du Monde

Bibliographie :

- Astrid Fontaine et Caroline Fontana, *Raver*, Anthropos, 1996
« Un environnement propice à la modification de la réalité ordinaire », in Actes du colloque de Poitiers, «La fête techno, approche sociologique, médicale et juridique. D'un mouvement musical à un phénomène de société. », tome 1, 1997
« La Techno, histoire courte d'un mouvement d'opposition », in Le Siècle Rebelle, Larousse-Bordas, à paraître
- Astrid Fontaine, *La «fête-techno» : forme contemporaine du bal ?* », in Histoire de la danse, édité par la Cité de la Musique, à paraître

- Claude Fouillen, « L'univers des "raves" : entre carnaval et protestations fugitives », in *Agora* n°7, 1^o trimestre 1997
« Y a-t-il des dimensions religieuses dans ces pratiques festives », in *Actes du colloque de Poitiers*, tome 1, 1997
- Guillaume Kosmicki, *Théorie et pratique de la transe dans la musique techno*, mémoire de maîtrise de musique, sous la direction de J.-M. Jacono, université de Provence Aix-Marseille 1, 1996
Actes du colloque de Poitiers, « La musique techno, approche artistique et dimension créative », tome 2, 1998
- Eric Molière, « La musique techno comme fête musicale », in *Des jeunes et des musiques, rock, rap, techno*, sous la direction de A.-M. Green, L'Harmattan, 1997
« Le fait musical techno comme symbole de la société globale », in *Actes du colloque de Poitiers*, tome 1, 1997
- Etienne Racine, « Techno-sciences...techno-transe », in *Paroles et pratiques sociales (PEPS)* n°46, 1994
« De la techno à l'ethno », in *Coda* n° spécial n°2, 1996
« Battre la campagne, approche ethnographique de la rave », in *VST (revue de sang social et de la santé mentale)*, n°49, 1996
« Evolution du rapport du rapport à la rave chez les participants », et « Diversité des fêtes techno », in *Actes du colloque de Poitiers*, tome 1, 1997
« Le DJ, un acteur musical d'un nouveau type ? », in *actes du colloque de Poitiers*, tome 2, 1998
« Des fêtes "bonnes à penser", in *Futurs*, à paraître
- Renaud Vischi, *Musique contestataire et comportements politiques, les modèles hip-hop et techno*, mémoire de maîtrise de science politique, sous la direction de Paul Bacot, université Jean Moulin, Lyon, 1995
« L'attitude politique du raver » et « Les caractéristiques sociales des ravers », in *Actes du colloque de Poitiers*, tome 1, 1997
« Petit aperçu critique des interactions entre les organisations publiques des mouvements hip-hop et techno », in *La lettre de la FFMJC*, n° hors série sur les musiques actuelles, avril 1998
« Le raver et le rapper, 1994-1996 », in *Cultures en mouvement*, à paraître